

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 AVRIL 2021 A 19h00

Présents : Mme Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, M. Auguste FLORIO, Mme Christine GONZATO-ROQUES, M. Claude TEILLET, Mme Marie-Hélène CANCE, M. Laurent DAROT, Mme Anne BARBEROUSSE, Mme Béatrice BAUDON, M. Henri CORBEL, Mme Anne-Laure DOUBLEIN, M. Patrick FERRÉ, Mme Françoise JUCLA, M. Ludovic VIENOT, Mme Emmanuelle VUILLEUMIER, Mme Lisanne DE JONGE, M. Philippe FURLAN, Mme Laurence MARQUIS et M. Eric SARRAZI.

Absents, Excusés : M. Ali BAFFOU est excusé, il a donné procuration à M. Ludovic VIENOT.

Ordre du jour :

- Délibérations
 - 1) Approbation des comptes de gestion de dissolution des budgets annexes actions économiques et zone artisanale du Lidon
 - 2) Approbation du compte de gestion de la commune après fusion du budget principal et des budgets annexes actions économiques et zone artisanale du Lidon
 - 3) Affectation des résultats du budget général
 - 4) Vote des taux d'imposition
 - 5) Vote du budget primitif de la commune
 - 6) Vote du budget primitif annexe Transports scolaires
 - 7) Déclassement d'une voie communale située dans la ZA du Lidon
 - 8) Candidature au marché d'achat d'électricité proposé par le groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique » - TE 47
- Questions diverses

Madame le Maire ouvre la séance à 19h09 en désignant la secrétaire de séance Mme Anne-Laure DOUBLEIN.

DELIBERATIONS

Délibération n°1

Suite au transfert des zones artisanales et commerciales à la CCBHAP le budget annexe qui englobait la zone de Piquemil doit être dissous. Les résultats seront intégrés au budget principal comme les emprunts en cours.

Votants : 19 ; Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstention : 4.

Délibération n°2

Suite au transfert des zones artisanales et commerciales à la CCBHAP le budget annexe qui englobait la zone artisanale du Lidon doit être dissous. Les résultats seront intégrés au budget principal comme les emprunts en cours.

Votants : 19 ; Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstention : 4.

Remarque :

- *Les emprunts de ce budget annexe comme ceux du budget annexe actions économiques seront intégrés dans le budget principal.*

Délibération n°3

Délibération annulée car le compte de gestion définitif sera voté en année n+1.

Délibération n°4

Préalablement au vote du budget les résultats de l'exercice n-1 doivent être affectés au budget de l'année.

Votants : 19 ; Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstention : 4.

Remarque :

- *Pourquoi cette répartition est faite comme ça ? Cela a permis de limiter le déficit d'investissement minoré par les restes à réaliser.*

Délibération °5

Chaque année le vote des taux d'imposition détermine les revenus de la fiscalité attendu au budget.

Votants : 19 ; Pour : 0 ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

Remarques :

- *Monsieur Philippe FURLAN demande à ce qu'une explication soit donnée aux administrés car le taux qui va apparaître sur leur feuille d'imposition va passer de 18% à 45 % et cela peut poser question, alors que les taux restent les mêmes.*
- *Madame le Maire précise que le levier de fiscalité est figé car le coefficient compensateur neutralise pour le moment les augmentations. De fait, l'augmentation n'aurait eu qu'un impact négligeable sur les recettes.*
- *La proposition de compensation de la Taxe Foncière par la TVA pour le Département, que tout le monde paye, est injuste.*
- *Pour la CFE 18% reviennent à la CCBHAP.*

Délibération n°6

Les élus doivent voter le budget annuel de la commune en section d'investissement et de fonctionnement par chapitre.

Votants : 19 ; Pour : 15 ; Contre : 4 ; Abstention : 0.

Remarques :

- *Recettes de fonctionnement :*
 - *Pour les mises à disposition, la commune récupère le montant de formation des agents du transport scolaire*
 - *France Services : 30 000 euros sont attendus par l'Etat*
 - *70323 : location de l'antenne FREE*
 - *7338 : plus de tonnage prévu pour 2022 sur l'année 2021*
 - *7336 : exonération des terrasses à envisager pour 2021 mais pas sur les marchés hebdomadaires*
 - *744 : FCTVA avec la possibilité d'y intégrer des biens inférieurs à 500 euros (suite à une délibération du CM du 19 novembre 2020)*
 - *752 : intégration du loyer du Trésor Public + Equi-Age + Appartement de l'ancien principal du Collège + locations de salle suite à la clôture des budgets annexes*
 - *758 : solde de 2020 + arrêt maladie en cours + prévisions*
- *Dépenses de fonctionnement : il faut regarder les dépenses au chapitre et non pas à l'article*
 - *011 6155228 et 6155232 : à prévoir en hausse notamment pour les travaux autour du Lac
6226 : prévisions
6232 : toujours autour de 25 000 euros en année normale*
 - *012 6218 : remplacement des agents par le CDG (SPET)*
 - *014 ne bouge pas*
 - *65 augmentation des charges sociales avec une augmentation totale de 7 000 euros
6535 : 8 000 euros de formation aux élus
6553 : 76 050 euros pour la contribution au SDIS
657 351 : 5 euros par habitant pour l'ADS
657361 : 156 000 euros pour la caisse des écoles pour financer une sauteuse et une marmite
6574 : subventions aux associations de 95 000 euros*
 - *042 6811 : amortissements réels pour l'éclairage public*

- *Dépenses d'investissement :*
 - *on constate une dépense de 175 000 euros pour MONFORM car on leur a accordé un délai de paiement qui s'apparente à un prêt.*
 - *pour les chemins :*
 - *il faut s'occuper de Mérigoux*
 - *la commune doit participer à hauteur de 50 000 euros, en deux fois, pour la création de deux giratoires en face des services techniques et sur la route de Lacaussade. Les giratoires seront franchissables et un effort est fait sur l'esthétique.*
 - *la commune rachète un terrain à Terre du Sud à côté des silos*
 - *RD 676 est en stand-by car nous n'arrivons pas à contacter Orange*
 - *beaucoup d'emprunts se terminent en 2021. Il est intéressant d'emprunter mais avec un objectif de ne pas dépasser 2 000 000 euros. Monsieur Henri CORBEL va engager une négociation pour la renégociation des taux.*

Délibération n°7

Les élus doivent voter le budget annexe annuel transport scolaire en section d'investissement et de fonctionnement par chapitre.

Votants : 19 ; Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

Remarque :

- *Il faut prévoir l'achat d'un bus en 2022.*

Délibération n°8

Suite à l'enquête publique, et concernant le projet d'extension de la société VITAMONT, les élus doivent valider le déclassement d'une partie de l'avenue du Lidon.

Votants : 18 ; Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

Délibération n°9

La commune de Monflanquin a la possibilité de se joindre à un marché d'électricité avec le syndicat TE47. L'adhésion à ce groupement de commande se fera en fonction des résultats du marché par une délibération complémentaire.

Votants : 19 ; Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

Remarque :

- *Ce n'est qu'une étude. Le choix final sera présenté en conseil municipal pour validation.*

QUESTIONS DIVERSES

- *TE47 : M. TEILLARD n'a aucun retour d'Orange et de l'éclairage public pour la RD 676.*
- *La convention « Petite Ville de Demain » a été signée avec la Sous-Préfète, les maires et la communauté des communes BHAP. 75 % d'un poste de chef de projet va être financé au sein de la CCBHAP. D'ores et déjà chaque commune a donné sa vision et un cahier des charges va être rédigé pour lancer une étude de diagnostic. Cette signature n'a pu se faire qu'en comité restreint sans communication, sans presse juste les maires, le président de la CCBHAP et Mme SCHAAF, Sous-Préfète de Villeneuve/lot.*
- *La convention ente le Département, la CCBHAP, Vitamont et la commune a été signée. Les travaux des giratoires devraient démarrer en juin pour celui devant les services techniques et après l'été pour le second.*
- *Les travaux pour les fenêtres de la mairie vont démarrer dès les beaux jours.*
- *L'expertise des PBVF s'est bien passée. Nous aurons les résultats fin juin suite au passage en commission qualité.*
- *Nous accueillons dans les écoles les enfants des personnels prioritaires (environ 30). Les enseignants sont présents à tour de rôle, plus un agent d'accompagnement de l'enfance. La cantine est assurée normalement. Les crèches de Monflanquin et de Cancon accueillent aussi les enfants des personnels prioritaires comme l'ALSH de Monflanquin et de Cancon.*

Les enfants des agriculteurs ou des salariés agricoles ne sont pas considérés comme prioritaires.

- Il y a deux centres de vaccination autour de Monflanquin : PSV et la Myre Mory. Madame le Maire fait une démarche auprès de la Préfecture pour savoir comment nous pouvons ouvrir un centre de vaccination à Monflanquin. Elle attend le retour de Madame Patricia PIGNON-VIVIER. La question est posée de savoir quel vaccin nous aurons à disposition car l'Astrazeneca est réservé au plus de 55 ans. Il faudrait se renseigner aussi sur les possibilités de déplacements avec les ambulances pour ceux qui n'ont pas de moyens de locomotion.
- Il y a un projet de motion au sein du département sur la réduction de la présence postale sur notre territoire. Il est envisagé de faire de même au niveau de la commune.
- Nous venons de faire une déclaration de gel pour la commune. Tous les agriculteurs concernés doivent se faire connaître à la mairie.
- Les Journées Européennes des Métiers d'Art – JEMA- sont reportées à une date ultérieure car, pour l'instant, il y a trop de contraintes.
- Pour la programmation culturelle de cet été :
 - Les médiévales sont en cours de programmation
 - La première semaine de juillet il y aura un groupe de harpiste en résidence avec 2 ou 3 concerts de programmés
 - Le mercredi 21 juillet il y aura un concert de Matthieu CHAZARENC sur la Place des arcades
 - 2 séances de cinéma plein air sont planifiées
 - Les soirées baroques confirment leur présence au mois de juillet
 - Les arts franchis programment 2 concerts fin août

Fin de la séance à 21h03.